

**La Fondation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick Inc.
PROCÈS-VERBAL**

**Le 18 mai 2018
Assemblée annuelle
Siège social du NBCC, Fredericton**

Sont présents : Jim Jordan (président), Jean Allain, Brice Belyea, Guy Laviolette, Paul-Émile Légère, Marilyn Luscombe, Theolyn Martin, Tany Ndopedro, Liane Roy, Dan Fraser (administrateur)

Regrets : Marc Braithwaite, John Harvie

Documents distribués :

- a) ébauche des bilans financiers pour l'exercice annuel se terminant le 31 mars 2018
- b) document du NBCC concernant les apprenants à temps partiel

- **Nota :** il s'agit bien de la première Assemblée annuelle officielle de la Fondation

1. **Ordre du jour** – adopté tel que circulé par courriel le 30 avril. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
2. **Révision/approbation des règlements administratifs** – les règlements sont approuvés sans modification. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
3. **Nomination à la présidence** – Jim Jordan est acclamé à la présidence pour un nouveau mandat de deux ans. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
4. **Présentation de l'ébauche des bilans financiers** – les bilans pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 sont présentés et les questions sont traitées. L'Administrateur remarque que la firme comptable Shannon-Buffer de Fredericton a su compléter à temps les bilans, notre audit et nos documents d'impôts encore cette année, en dépit des inondations (qui auront affecté certaines de ses opérations) et pour la dixième année consécutive sans augmenter de façon significative ses frais. Le Conseil est d'avis qu'elle se mérite une reconnaissance appropriée, sur laquelle se penchera prochainement l'Administrateur
5. **Discussion sur les directions stratégiques** – le document circulé fut présenté par Tom Meadus du NBCC, et fut discuté avec l'input et l'appui des faits par Liane au nom du CCNB. Les membres se sont mis d'accord en principe avec l'appui des apprenants à temps partiel à partir des bourses contribuées par les collègues. L'Administrateur travaillera avec les collègues

pour établir les montants devant être mis de côté à cette fin dans l'année collégiale à venir. Les collèges détermineront les critères et les paramètres pour l'attribution des bourses et pour la sélection des récipiendaires. Ces renseignements seront partagés à la Fondation, afin d'établir une historique statistique au fil des années à venir, et pour déterminer l'utilité et la validité de ces appuis.

Le Conseil s'est aussi mis d'accord avec l'établissement de fonds séparés à l'intérieur du portfolio des investissements, aux fins autres que l'appui aux étudiants (exemples : projets d'infrastructure, dotations à la recherche, etc.). Les fonds de ce genre pourront être ajoutés aux fonds déjà en main pour fins d'investissements, ou pourront être investis séparément à l'intérieur du portfolio, avec directives spécifiques articulés dans une entente spécifique, pour un fonds quelconque. Les fonds levés à une fin précise ne pourront PAS être utilisés pour d'autres fins.

6. Ajournement de la réunion – l'Assemblée annuelle s'est terminée à 11h10.

Procès-verbal rédigé par :



Dan Fraser, Administrateur

Approuvé par :



Jim Jordan, Président

**La Fondation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick Inc.
PROCÈS-VERBAL**

**Le 18 mai 2018
Rencontre opérationnelle
Siège social du NBCC, Fredericton**

Sont présents : Jim Jordan (président), Jean Allain, Brice Belyea, Guy Laviolette, Paul-Émile Légère, Marilyn Luscombe, Theolyn Martin, Tany Ndopedro, Liane Roy, Dan Fraser (administrateur)

Regrets : Marc Braithwaite, John Harvie

Documents distribués :

- a) Récapitulation financière pour la prise de décision annuelle (pour le no. 4 ci-bas)
- b) Comité de gestion des investissements (pour le no. 5 ci-bas)

1. **Procès-verbal de février 2018** – adopté tel que présenté. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
2. **Ordre du jour** – adopté tel que circulé par courriel le 30 avril, avec deux ajouts : A - le timing des bourses (Guy), et B - rapport de l'Administrateur (Dan). Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
3. **Nomination de fiduciaire** – au nom du NBCC, Marilyn propose la nomination de John Harvie à un nouveau mandat de quatre ans. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
4. **Disposition des fonds pour 2018-2019** – les recommandations comprises au document circulé sont approuvées telles que présentées. Proposé, appuyé et approuvé (unanime). On note que les témoignages seraient de puissants ajouts aux annonces des nouveaux caps en valeurs des bourses et au nombre d'apprenants appuyés, cet automne.
5. **Comité de gestion des investissements** – le document circulé, incluant les membres qui se sont offerts à servir sur ce comité, fut présenté par le président. Le comité fut formellement constitué et approuvé. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
6. **AJOUT À L'O-D-J – le timing des bourses (Guy)** – Guy demande si les avis de bourses ne pourraient pas se faire plus tôt au cycle, pour essayer d'attirer les apprenants qui ne feraient peut-être pas demande d'admission au collège à cause d'un manque de financement. Les

membres semblent penser que ce serait une bonne idée, mais ce serait peut-être difficile à mettre en place, au sens pratique. Les demandes d'admission débutent un an à l'avance du début des programmes, et la place d'une personne quelconque sur la liste des admissions peut changer quotidiennement durant ces douze mois. Il existe un bon nombre de facteurs à considérer – l'Administrateur discutera du sujet avec les gestionnaires aux collèges, pour voir si l'idée serait faisable.

7. AJOUT À L'O-D-J – Rapport de l'administrateur (Dan) :

- a. **Bourses pour la session d'hiver** – tel que prévu, le nombre de demandes d'apprenants aux programmes débutant entre janvier et mars fut petit (26) puisque peu de programmes débutent présentement durant cette période. Néanmoins, 16 bourses (62 pourcent des demandes, ce qui est comparable au pourcentage de bourses émises en fonction des programmes d'automne) seront décernées en septembre à ces apprenants. Il est aussi à noter que le système de demandes en ligne a très bien fonctionné à ce premier tour « live ».
- b. **Vendre le système** – nous avons vérifié qu'aucun des systèmes collégiaux publics en région atlantique ne possède un système en ligne de demande de bourses. L'Administrateur va donc tenter de leur vendre le nôtre, dans l'objectif de récupérer nos coûts de développement du système.
- c. **Retraite** – l'Administrateur avise le Conseil qu'il quittera son poste le 31 décembre de cette année. Le Président, et les présidentes du CCNB et du NBCC discuteront du rôle du poste, ainsi que de la meilleure façon de le combler.

8. **Prochaine rencontre** : le 28 septembre par appel conférence, à 10h00

9. **Ajournement de la réunion** – la rencontre opérationnelle s'est terminée à 13h50.

Procès-verbal rédigé par :



Dan Fraser, Administrateur

Approuvé par :



Jim Jordan, Président